Experts-Solidaires
L'expertise au service de la solidarité internationale

Coopération Décentralisée

Entre le SIVOM de la Palus et la Commune de Toughmert, Maroc

Assainissement du village de Maguenoun

* * * * * * * * *

Préparée par Experts-Solidaires, Dec. 2017

* *

Village de Maguenoun

DESIGNATION DU PROJET

Contexte

Ce projet s'inscrit dans le cadre de la collaboration entre l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse (AERMC) et son homologue marocain l'Agence de Bassin Hydraulique Souss Massa (ABHSM), ainsi que le Conseil Départemental de l'Hérault (CD34) et la Région Souss-Massa.

Le projet vise à équiper le village de Maguenoun en assainissement, à fournir un appui dans la gestion intégrée de la ressource en eau dans la vallée de l'Arghen et à réaliser des formations au bénéfice de la population de la commune marocaine et héraultaise.

Maguenoun est le chef-lieu de la commune rurale de Toughmert située dans la vallée de l'Arghen, au sein de la Province de Taroudant, dans la région Souss Massa. Ce village compte 1 026 habitants en période creuse et 2 280 habitants en période estivale. La vallée de l'Arghen se situe dans le massif de l'Anti-Atlas.

Le SIVOM de la Palus dans l'Hérault a souhaité aider ce village, par l'intermédiaire d'un partenariat avec la commune de Toughmert.

La Mairie de … a confié à Experts-Solidaires, association basée à Montpellier, le soin de l'accompagner dans la démarche de mise en œuvre de ce partenariat. Le présent document décrit les opérations qui vont être mises en place :

- L'installation d'un système d'assainissement collectif pour la partie du village située rive gauche de l'oued, Souk Larbâa ;
- L'appui à la gestion intégrée de la ressource en eau (GIRE) dans la vallée de l'Arghen ;
- Le volet formation au bénéfice de la population de la commune marocaine et héraultaise.

2. IDENTIFICATION DES DEMANDEURS ET DES PARTENAIRES

2.1 Demandeur

- Nom : SIVOM de la Palus
- Statut : Syndicat d'eau et Assainissement
- Domaine de compétences : Gestion d'Eau et Assainissement

2.2 Opérateur de mise en œuvre

- Nom : Experts-Solidaires
- Adresse : 859, rue Jean-François Breton, 34090 Montpellier
- Pays : France
- Téléphone : 04 67 61 29 48
- Personne à contacter : Jean-Pierre Mahé
- Statut : Directeur
- Domaine de compétences : Eau, assainissement, énergie, habitat, sécurité alimentaire et environnement.
- Expériences dans le domaine de la coopération dans l'eau et l'assainissement : L'association Experts-Solidaires mène actuellement 6 projets d'équipement en eau potable et assainissement dans la vallée de l'Arghen au Maroc, dans le cadre de ce même programme. Experts-Solidaires étant déjà présent sur ce territoire, l'association dispose d'une bonne connaissance des acteurs institutionnels.

2.3 Partenaire du pays bénéficiaire

- Nom : Commune de Toughmert
- Maire : M. AKNOKI M'HAND.
- Adresse : Commune de Toughmert, Maroc
- Pays : Maroc
- Statut : Commune
- Tel : + 212 (0)661-240418

2.4 Autre Partenaire technique

- Nom : Agence de Bassin Hydraulique du Sous Massa
- Chef de Service à l'Agence de Bassin Hydraulique : M. Abdessadek Nrhira
- Tel : + 212 6 61 43 22 57
- Adresse : Rue 18 novembre Agadir BP 108

3. LOCALISATION

Le village de **Maguenoun** se situe dans la commune rurale de Toughmert qui se trouve à 65 km au Sud-Est de Taroudant, dans la région Souss Massa.

Toughmert	
Région	Souss Massa
Province	Taroudannt
Cercle	Oulad Berhil
Caïdat	Sidi Abdellah / Moussa
Chef-lieu	Douar Maguenoun
Nombre de douars	41

4. CONTEXTE INSTITUTIONNEL ET SECTORIEL

4.1 Description du contexte institutionnel

L'AERMC et le Conseil Départemental de l'Hérault sont impliquées dans une coopération décentralisée avec le Conseil Régional et l'Agence de Bassin Hydraulique (ABH) de Souss Massa, basée à Agadir au Maroc, dans le domaine de l'eau potable, l'assainissement et la gestion intégrée de la ressource en eau.

Cette collaboration s'est conclue, en 2010, par la réalisation d'un schéma d'aménagement et de gestion intégrée des eaux (SAGIE) dans le bassin d'Arghen englobant 11 communes, réalisée sur la responsabilité de l'ABH du Souss Massa. La vallée de l'Arghen, comprenant 5 communes rurales identifiées, à savoir Arazane, Toughmert, Imi N'Tayart, Nihit et Adar, a été le territoire retenu pour favoriser l'accès à l'eau de cette région montagneuse où les conséquences du changement climatique se font sentir avec une forte variation des pluies et des crues dévastatrices. Le programme de développement des initiatives de gestion de l'eau (PRODIGE) a ainsi été créé, auquel appartient le projet du village de Maguenoun.

En 2014, une phase d'étude a permis d'identifier 10 projets et d'en sélectionner 6. Cette première phase du programme a donc été lancée sous la forme de coopération décentralisée (loi Oudin-Santini). La réalisation des infrastructures s'est achevée en 2017, trois projets ont été inaugurés au cours du mois de Mai 2017 et deux en Novembre 2017. Le projet du village de Maguenoun intervient donc dans une deuxième phase qui comprend 3 nouveaux projets.

En parallèle de ces projets d'accès à l'eau, un projet de développement de tourisme solidaire dans la vallée de l'Arghen est à l'étude.

4.2 Prise en compte du contexte institutionnel

La commune de Toughmert, comme toutes les communes du Maroc est maitre d'ouvrage des projets d'eau et assainissement (maitrise d'ouvrage qu'elle exerce directement ou confie la MO à l'ONEE – Branche Eau, l'Office National de l'Electricité et de l'Eau Potable).

Dans les villages de la commune de Toughmert, la gestion de l'eau est confiée aux associations d'usagers, sous la responsabilité de la commune. Ces associations collectent l'argent des villageois et assurent le paiement des dépenses.

Le présent projet a été préparé en étroite collaboration avec l'association de Maguenoun, qui prendra en charge la gestion des réseaux d'eau et d'assainissement du village une fois que ces derniers seront terminés.

Il est prévu dans le projet une formation à la gestion des réseaux d'eau (administrative et technique) au bénéfice des associations d'usagers.

5. EVALUATION INITIALE

<u>Situation de l'eau et assainissement dans le village de Maguenoun</u>

Le village de Maguenoun dispose d'un réseau d'eau potable depuis janvier 2016. Ce système comporte un forage, un réservoir de 50 m^3 et desserre 350 compteurs. Le projet de Maguenoun regroupe également les douars Tachtoult et Souk Larbâa. Seule une partie de Tachtoult n'est pas raccordée au réseau AEP mais le projet est en cours. L'association de l'eau

potable est chargée de la gestion du réseau.

Les habitants de Maguenoun utilisent une source complémentaire: l'eau des séguias. C'est l'ancien système d'alimentation en eau potable. Les séguias sont des canaux alimentés essentiellement par un barrage-seuil sur l'Oued. Il y a également des caniveaux situés dans Maguenoun-haut qui récupèrent les eaux pluviales de ruissellement et alimentent des réservoirs/citernes (metfias).

Il n'existe actuellement aucune infrastructure d'assainissement pour les foyers du village. Les eaux de toilettes sont rejetées dans des puits perdus et les eaux grises évacuées directement dans les ruelles. Ces pratiques causent des nuisances olfactives et attirent les moustiques l'été.

Un souk hebdomadaire a lieu tous les mercredis. Un abattoir est attenant où les bêtes (vaches, chèvres, poulets) sont égorgées le matin du souk. Les effluents très chargés (sang) sont rejetés dans un puits perdu en bordure d'oued. La situation est préoccupante car les habitants se plaignent des mauvaises odeurs les jours qui suivent le souk. De plus, le risque de pollution des sols est élevé.

6. BENEFICIAIRES DU PROJET

6.1 Description des bénéficiaires

Eléments sur la démographie de Maguenoun

Nombre d'habitants permanent	Nombre d'habitants en période de pointe
1 026	2 280

Le village de Maguenoun, comme toute la vallée de l'Arghen, subit un fort exode rural. Les hommes migrent vers les grandes villes (notamment Agadir ou Casablanca) pour des raisons économiques. Durant l'été et à l'occasion de certaines fêtes, la population de Maguenoun est amenée à fortement augmenter (1026 habitants en période creuse et 2280 en période estivale). Généralement, ce sont les fils ou les frères travaillant en ville qui viennent en famille dans le douar. Ils restent entre 2 jours et un mois.

La quasi-totalité des jeunes hommes quitte le douar une fois en âge de travailler ou de poursuivre les études après le collège (vers 14 ans). Les filles restent généralement au douar pour aider leur mère dans les tâches quotidiennes. Les retraités à l'inverse reviennent s'installer au village. On note donc **une féminisation et un vieillissement de la population**.

Maguenoun étant le chef-lieu de la commune, le village abrite les bâtiments administratifs de la commune (la mairie) ainsi qu'un collège, un internat et un centre de santé. Une certaine activité est présente dans le village, notamment le mercredi, jour du souk hebdomadaire. Le

souk est un rendez-vous qui amène beaucoup de commerçants et les gens se déplacent de toute la vallée pour y faire leurs courses.

6.2 Nombre de bénéficiaires directs et indirects

- Bénéficiaires directs : 2 280 (habitants du village de Maguenoun en période de pointe)
- Bénéficiaires indirects (par le volet GIRE) : 15 000 (habitants de la Vallée de l'Arghen)

7. OBJECTIFS DU PROJET

L'objectif principal du programme est d'améliorer l'accès à l'eau et l'assainissement pour les villages de la vallée de l'Arghen (Province de Taroudannt, Région Souss Massa).

Les objectifs spécifiques du projet de Maguenoun sont multiples:

- L'accès à l'assainissement pour le village de Maguenoun ;
- La mise en place d'un volet formation des populations à l'eau et à l'assainissement ;
- L'amélioration de la gestion intégrée de la ressource en eau dans la vallée de l'Arghen ;
- Le renforcement des liens entre la commune de Toughmert et le territoire de l'Hérault.

Les activités principales du programme sont :

Le réseau d'assainissement

- Etude d'avant projet détaillé (APD) du réseau d'assainissement ;
- Rédaction des conventions de partenariat et de financement
- Réalisation d'un système d'assainissement collectif pour la partie située rive gauche du village ;
  - Un réseau de collecte des eaux usées de plus de 11 km ;
  - Une station de pré traitement pour les déchets de l'abattoir
  - Une station de traitement par filtres plantés de roseaux d'une surface de 800 m^2 alimentée par un poste de refoulement.
- Appui aux communes pour les appels d'offres et la contractualisation des entreprises de travaux
- Appui aux communes pour le suivi des travaux
- Mise en gestion du système d'assainissement et suivi

Formation

- La formation à la gestion et l'usage de l'eau, l'hygiène, l'assainissement liquide et solide pour les associations d'usagers, la population locale, les femmes et les enfants dans les écoles ;

Gestion Intégrée de la ressource en eau

- La mobilisation et animation du comité local de l'eau pour la concertation avec les acteurs de la vallée de l'Arghen sur la gestion des crues ;
- Etudes pour l'amélioration des connaissances sur les nappes souterraines de la vallée de l'Arghen;

8. RESULTATS ATTENDUS

Concernant le volet Equipement Assainissement

- Tous les villageois de Maguenoun (et Tachtoult, Souk Larbaa et Igdad) ont accès à l'assainissement ;
- Amélioration des conditions sanitaires du village de Maguenoun ;
- Disparition des odeurs dans le centre du village ;
- Disparition des moustiques dans les rues ;
- Réduction de la pollution des sols due aux rejets des eaux usées dans les rues ;

Concernant le volet Formation

- Une consommation raisonnée de l'eau et de bonnes pratiques pour l'assainissement liquide par la population locale;
- Une prise en compte de la gestion des déchets solides dans le village ;
- La gestion du réseau d'assainissement est pérenne et assurée par l'association des usagers;

Concernant le volet GIRE

- Le comité local de l'eau est actif et se réunit régulièrement ;
- Un suivi piézométrique des nappes souterraines de la vallée de l'Arghen est mis en place;
- Un dispositif de gestion des crues à l'échelle de la vallée est proposé aux élus.

9. DESCRIPTION DES ACTIVITES

9.1 Le système d'Assainissement

L'ensemble du système d'assainissement a fait l'objet d'une étude réalisée par un étudiant de l'EHTP, des étudiants d'AgroParisTech, avec l'appui de Gilian Cadic, expert solidaire et professeur du Master Gestion de l'eau d'AgroParisTech. Cette étude est disponible sur demande

Données générales du projet d'Assainissement

Nb d'habitants	1000 en période creuse 2000 en période estivale
Pré-traitement	Dégrillage et dégraissage des eaux del'abattoir
Station de filtres plantés de roseaux	Volume d'effluents : 61 m^3/jour Surface 1er étage : 480 m^2 Surface 2ème étage : 320 m^2 Nb de plants : 1600
Réseau de collecte	Principal : 1800 ml (Ø 125 mm) Secondaire : 1 300 ml (Ø 110 mm) Antenne : 8300 ml (Ø 110 mm)

a. Description

Le projet du village de Maguenoun comporte la mise en place d'un système d'assainissement pour les quartiers de Maguenoun, Tachtoul, Igdad et Souk Larbâa. Ce projet permettra de répondre aux problèmes rencontrés par les habitants :

- **Les nuisances dues aux effluents provenant de l'abattoir** : Les rejets sont très chargés (sang) et ne sont actuellement pas traités. Ils sont évacués dans un puits perdus en bordure d'oued. La situation est préoccupante, il y a un risque de polluer l'oued.
- **Le risque de pollution des sols** : Suite à l'installation récente du réseau d'eau potable (2016), les consommations ont augmenté. Les habitations sont maintenant pourvues d'équipement modernes (toilettes, douches, éviers, lave-linge) et les rejets d'eaux usées se font toujours dans les ruelles, ce qui attire les moustiques et de mauvaises odeurs dans le village.
- **Problèmes d'hygiène et d'insalubrité du village.**

b. Description technique détaillée

Le débit d'effluent rejeté a été estimé en étudiant les consommations d'eau potable réelles, à partir des relevés de compteur ainsi qu'à partir des résultats des enquêtes sur les usages de l'eau. En appliquant un coefficient de retour à l'assainissement de 80% et en comptant les rejets d'eaux de séguia et du réseau AEP, on obtient un débit d'effluent de 32 litres par jour et par habitant. Le dimensionnement de l'installation n'a pas été réalisé sur la population en période de pointe. En effet, cette affluence est très ponctuelle, elle n'a lieu qu'une semaine dans l'année. La station de traitement serait alors surdimensionnée pour tout le reste de l'année, ce qui entrainerait un mauvais fonctionnement en période normale de la STEP. Le débit du projet a donc été calculé pour une population de 1600 habitants, soit un débit de pointe de 61 m3 /jour. Toutefois, pour prendre en compte l'augmentation de population ponctuelle, un système de bassin tampon a été prévu.

Population base dimensionnement	**1600 habitants**
Dotation	40 l/jour/hab
Taux de retour	80 %
Débit de pointe	61 m3/jour

c. Procédé de Filtration

Le procédé choisi pour le traitement des eaux usées de Maguenoun est un filtre planté de roseaux à écoulement vertical (**FPRv**). Un projet du même type a été réalisé sur la commune voisine Arazane dans le douar Ben Ali, il pourra servir de retour d'expérience.

Pour le dimensionnement du filtre, la norme utilisée en France préconise une surface entre 1,2 et 1,5 m^2/EH (soit 60 g de DBO et 150 l). Il a été retenu 1,35 m^2/EH, ce qui donne une surface totale de filtre de 800 m^2. Le traitement se fait en 2 étages : 2 filtres plantés de roseaux à écoulement vertical successifs afin de traiter la charge polluante. La surface du premier étage est de 90 m^2 et celle du deuxième étage de 60 m^2. Un ratio de 2 plants par m^2 a été considéré pour le dimensionnement, ce qui donne 1600 plants.

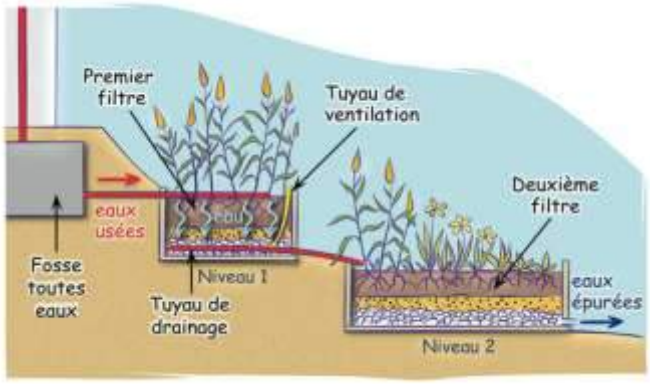

Schéma du filtre planté de roseaux

d. Pré-filtration des résidus de l'abattoir

Le prétraitement des rejets de l'abattoir et la régulation du débit de ses rejets sont indispensables pour le bon fonctionnement des filtres plantés de roseaux. Le système de prétraitement envisagé est composé d'un ouvrage de dégrillage pour éliminer les déchets et un ouvrage de dégraissage pour abattre la charge organique. De plus, ces effluents seront envoyés au fur et à mesure à petit débit pour pouvoir minimiser la charge totale en entrée de la station. Un employé sera en charge de la gestion de ces ouvrages de prétraitement.

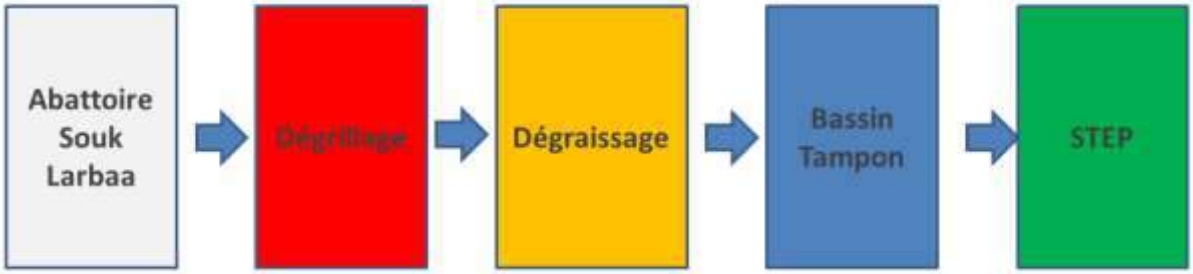

Schéma du prétraitement des résidus d'abattoir

Système de collecte

Le système de collecte des eaux usées prévoit une conduite principale en PVC de diamètre 160 mm, une conduite secondaire de 125 mm avec des matériaux différents qui dépend de la nature du terrain (PVC, PP, PE)

Deux postes de relevage qui ensuite la station de traitement par filtres plantés de roseaux.

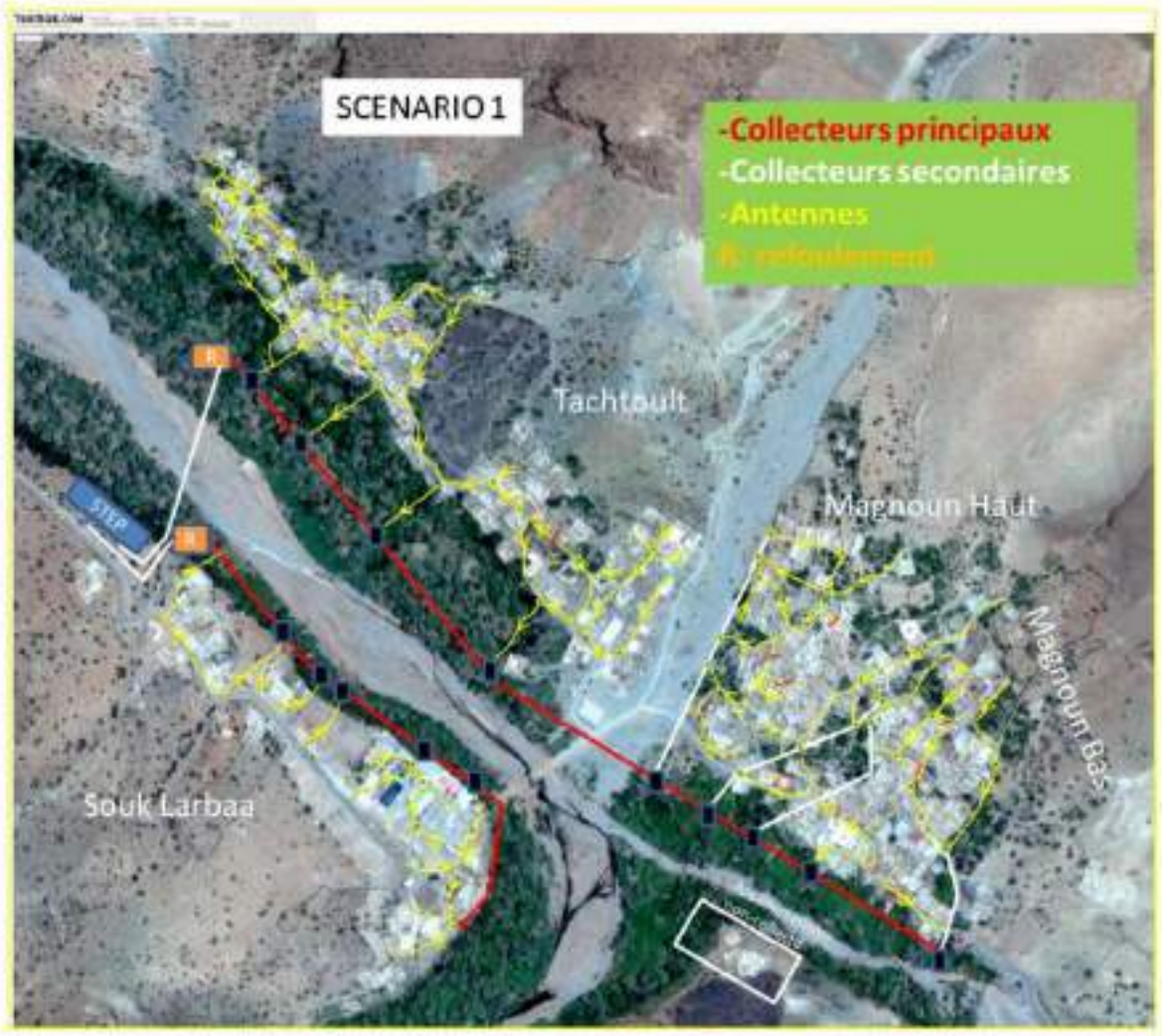

Conduite	Diamètre ext	Longueur	Matériau	
Collecteur principale	160 mm	1800 m	PVC	
Collecteur secondaire	125 mm	1300 m	300 m	PP
			340 m	PE
			660 m	PVC
Antennes	125 mm	8300 m	1460 m	PP
			6840 m	PVC

f. Estimation des couts d'exploitation

Les coûts d'exploitation sont calculés à la base des frais fixes et variables du projet.

Le projet est dimensionné pour une durée de vie de 15 ans.

Les frais fixes se sont les frais du personnel et l'amortissement du projet avec les frais

généraux c'est tout ce qui est maintenance et entretient du projet.

Les frais variable présentent la consommation d'énergie du projet pour la recirculation d'eau.

Sur la base de l'estimation de l'APS et pour un taux d'actualisation de 5% le tableau ci-dessous présente le résultat de l'analyse financière du projet.

Investissement/foyer	**3606,72**	**DH/foyer**
Frais fixes/foyer	3048,13	DH/foyer
Frais variable/Foyer	8,98	DH/foyer
Total/foyer	6663,83	DH/foyer

g. Budget du système d'assainissement

Le coût total du système d'assainissement est le suivant

Infrastructure	**Coût TTC, DH**	**Coût TTC, EUR**
Réseau de collecte	3632023	336 000
Station de Relevage	240000	22 000
Système de prétraitement de l'abattoir	180000	17 000
Station d'épuration	810000	75 000
Total	**4862023**	**450 000**

Budget total détaillé

Une partie des travaux sera prise en charge directement par le Ministère de l'Equipement (185 000 EUR).

La coopération entre Toughmert et le SIVOM de la Palus porte sur **265 000 EUR**, divisés comme suit :

Financement	Montant EUR
SIVOM de la Palus	115 000
Commune de Toughmert	150 000
Total	**265 000**

9.2 Volet formation

Le volet formation sera au bénéfice de la population de la commune marocaine. Il se déclinera de la manière suivante :

<u>Formation dans le village de Maguenoun</u>

- Formation des utilisateurs de l'eau et notamment des femmes pour sensibiliser la population à une gestion raisonnée de l'eau ainsi qu'aux bonnes pratiques d'assainissement

- Formation à la gestion des déchets solides dans le but de préserver la qualité de la ressource en eau
- Sensibilisation des enfants dans les écoles à l'environnement

Formation commune aux différents projets d'équipement Eau et Assainissement

- Formation technique et administrative des associations d'usagers en charge de la gestion du réseau d'assainissement

9.3 Actions d'appui à la GIRE

Dans ce projet, l'appui à la gestion intégrée de la ressource en eau va se décliner en 3 activités.

Animation et appui au comité local de l'eau

Tout d'abord, la GIRE sera une question traitée par le comité local de l'eau, un groupe constitué d'élus de la vallée de l'Arghen et de représentants de l'Agence de Bassin Hydraulique Souss Massa. Le but du projet est de mobiliser ce groupe déjà existant, afin qu'il se réunisse régulièrement (une fois par semestre) pour traiter les questions de gestion de la ressource en eau à l'échelle de la vallée.

Amélioration de la connaissance des eaux souterraines dans la vallée de l'Arghen

La vallée de l'Arghen connait une surexploitation de ses nappes souterraines. Dans le cadre des réflexions menées autour du SAGIE, il apparaît opportun d'associer les projets d'alimentation en eau potable en cours dans la vallée de l'Arghen et de construire un réseau de suivi des ressources en eau souterraines. Une étude et une collaboration avec l'Agence de Bassin Hydraulique du Sous Massa sera mise en place pour installer dans la vallée des dispositifs de suivi des nappes.

Amélioration de la résistance aux crues

Suite aux échanges avec les acteurs de la vallée de l'Arghen, la question de la gestion des crues à l'échelle de la vallée a été soulevée. Les crues causent d'importants dégâts dans les oasis, notamment sur les terres agricoles, et représentent l'une des causes de l'exode rural observé dans la vallée. L'intérêt d'une telle action est de stabiliser la population afin que les habitants aient des activités économiques locales qui leur permettent de rester vivre dans leur village. Durant le projet il sera procédé à une analyse des possibilités de renforcer la résistance aux crues et un projet sera proposé aux élus de la vallée pour mieux faire face aux crues.

10. MOYENS MIS EN ŒUVRE, MODALITES DE SUIVI

10.1 Acteurs du projet

- Maîtrise d'ouvrage en France: SIVOM de la Palus
- Maîtrise d'ouvrage locale des infrastructures au Maroc : Commune de Toughmert
- Maîtrise d'œuvre : Service de l'Eau de la Province de Taroudannt
- Assistance à maîtrise d'ouvrage : Experts-Solidaires
- Appui à la conception des réseaux : Etudiants de l'école Agroparistech Montpellier en collaboration avec l'Ecole Hassania des Travaux Publics de Casablanca, le Service de l'Eau de Taroudannt et Experts Solidaires
- Gestion du réseau : l'association des usagers du village

Le schéma ci-dessous représente le rôle des différents acteurs dans le projet :

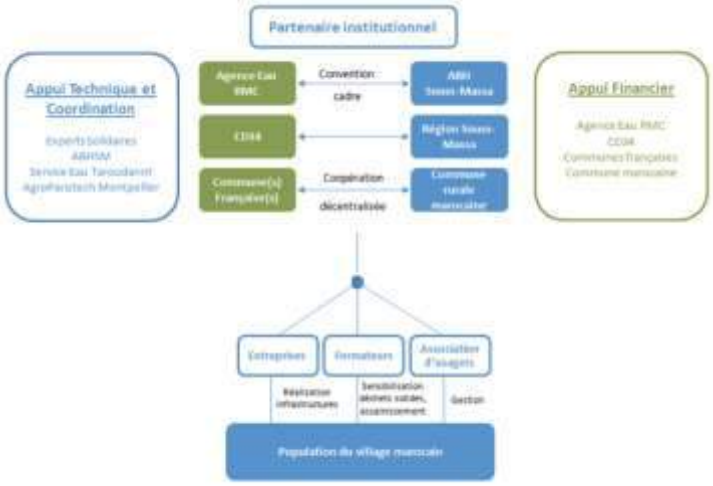

11. PERENNISATION DU PROJET

11. 1 Organisation technique et institutionnelle du service

La gestion du réseau d'eau potable et d'assainissement sera confiée à l'association de l'eau potable de Maguenoun déjà existante. Cette association est composée d'habitants du village. Sa gestion est assurée par un professeur, M. Karim Nourredine, Noureddine.karim@gmail.com

L'excellent travail de l'association dans sa gestion du réseau d'eau est de bon augure pour prendre en charge en plus la gestion du réseau d'assainissement. Elle sera formée spécifiquement pour gérer les équipements d'assainissement, garantir leur pérennité et leur renouvellement à travers les ventes d'eau et les opérations de maintenance. Elle devra également être capable de représenter les usagers pour toute décision liée à l'eau potable et à l'assainissement. Enfin, elle pourra servir de modèle aux autres villages et partager son expérience.

11.2 Financement du service

Le service sera financé par une redevance fixée de manière forfaitaire par famille abonnée au réseau. Cette redevance sera décidée par l'association sur la base des coûts de maintenance. Il est estimé qu'elle représentera environ 30% des frais d'abonnement et de consommation d'eau.

12. ECHANGES

Différentes activités d'échanges seront proposées par le SIVOM de la Palus avec la commune de Toughmert :

- Invitation du Président de Toughmert à Saint Just et visite des élus du Sivom au Maroc
- Organisation d'une soirée d'explication sur le projet, avec projection et discussion

- Collecte de livres au niveau du SIVOM pour les élèves de la commune
- Echanges éducatifs entre élèves marocains et français sur le thème de l'eau

Les informations sur le projet seront communiquées sur le site web des communes de Saint Just et Saint Nazaire de Pézan, et dans les médias mobilisés par le SIVOM.

Par ailleurs, les documents de travail et les équipements porteront la mention des partenaires du projet (AERMC, CD34…)

13. CALENDRIER DE MISE EN OEUVRE

- Démarrage du projet : Mars 2018
- Réalisation des études d'APD : Mars 2018 – Octobre 2018
- Mobilisation et rédaction des conventions de financement :Juin – Décembre 2018
- Réalisation des infrastructures : Janvier 2019 – Décembre 2019
- Fin du projet : Décembre 2019

14. BUDGET PREVISIONNEL ET PLAN DE FINANCEMENT DU PROJET

14.1 Coût du projet

Le coût des installations prévues se base sur un Avant-Projet Sommaire préparé conjointement par le Service Eau de la Direction Provinciale de l'Equipement et du Transport Local de Taroudannt, Experts-Solidaires et AgroParisTech. Les coûts relatifs à la GIRE comprennent l'animation et la mobilisation du comité local de l'eau. Le volet formation comprend 7 jours de formation en salle et sur site..

14.2 Financement

Le financement du projet est assuré conjointement par les parties marocaines et le SIVOM de la Palus avec l'appui du Conseil Départemental de l'Hérault et l'Agence de l'Eau RMC.

Il est prévu le financement suivant

Annexes :

- Etude assainissement dans le village de Maguenoun